

## AGRICULTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

par Philippe **Bonnal**<sup>1</sup>

Depuis Rio-92, l'engagement du Brésil dans la promotion et la mise en place de processus relevant du développement durable en milieu rural est allé croissant.

Au niveau fédéral, les politiques mises en place diffèrent entre les ministères impliqués dont les plus actifs sont le ministère de l'environnement (MMA), le ministère du développement agricole (MDA) et le ministère de l'agriculture et de la pêche (MAPA). La stratégie de développement durable est encore troublée par les interventions spécifiques et non coordonnées des Etats fédérés et, parfois, des municipalités et des entreprises publiques ou privées. Ces entités mobilisent des référentiels et des réseaux d'acteurs spécifiques donnant lieu à une segmentation de l'action publique et une différenciation des territoires d'action.

Les interventions publiques et collectives relèvent de trois logiques partiellement convergentes : la protection de l'environnement, la promotion de pratiques agricoles relevant du développement durable et la réduction de la pauvreté en milieu rural. La protection de l'environnement et de la biodiversité, s'exprime de façon spécifique en Amazonie, par le biais d'actions dans le domaine du contrôle de la déforestation et de la gestion d'aires protégées. La modification des pratiques agricoles et de gestion donnent lieu à différents programmes publics de certification et de promotion d'agricultures alternatives (agroécologique, biologiques, agroforestières,...). La stratégie de lutte contre la pauvreté a induit différentes politiques publiques de développement territorial, de diversification agricole (biocarburants), de crédit agricole, de transferts sociaux, d'installation d'infrastructures et d'aménagements hydro-agricoles. Tous ces programmes prennent appui sur des acteurs locaux structurés aux niveaux micro et macro-régional et intégrés dans des réseaux actifs au niveau national.

Bien que la réalité des actions publiques dans le domaine du développement durable soit incontestable, les impacts sur l'environnement et la vie des populations concernées sont plus mitigés. L'explication tient souvent au fait que l'État a du mal à créer des coordinations entre les niveaux hiérarchiques de l'exécutif en raison de stratégies non coopératives. Le contraste entre la flexibilité et l'efficacité des réseaux de politiques publiques et la rigidité des coordinations des exécutifs pousse l'État central à endogéniser, au sein de certains programmes, des mesures de gestion déconcentrée et à en déléguer la conduite partielle à des acteurs associatifs. De ce fait, la frontière entre la déconcentration des services publics, la décentralisation du pouvoir de décision et les actions collectives territorialisées devient-elle plus ténue, ce qui n'est pas sans poser de nouvelles interrogations en termes de gouvernance territoriale.

---

<sup>1</sup> Chercheur au Cirad.